

# Compte-rendu Réunion Inter-régions Sud-Est VALENCE - le 11 février 2017

---

## A. Présentation des participants

CNBMX : NOYANT Jonathan (Coordinateur BMX FFC)  
           MARTINEZ Joël (élu au Conseil Fédéral)  
           VIOUGEAS Elisabeth (Coordinatrice BMX sud-est)

AUV : LASCAUX MARTINEZ Martine (Resp. arbitres BMX sud-est)  
           LEBRANCHU Christophe (Lempdes BMX)  
           SABATIER Franck (Lempdes BMX)

CAZ : BROCARD Philippe (CRBMX)  
           SEYCHELLES Corinne (BMX Cagnes/Mer)  
           CHAUVIER Christian (BMX Maximois)  
           CHAUVIER Alexis (BMX Maximois)

CORSE : Absent

PRO : MARTINEZ Christian (CRBMX)  
           BONNAL Nicole (arbitre BMX)  
           GARCIA Georges (Président CD84)  
           HENNY Michèle (Resp. arbitres BMX Provence)  
           HERTZOG Marie-Pierre (BMX Sarriens)  
           THIERRIOT Nadine (BMX Cavaillon)

RHA : BOUVAT BOISSIN Sylvette (CD26)  
           BOURGEOU Johann (Président Chabeuil – CDBMX26)  
           DARTHENAY Céline (Montmélian BMX)  
           MORAWIEC Nathalie (Resp. secrétariat sud-est 2016)  
           MORAWIEC Pascal (Speaker)  
           MENIS Christophe (Président BMX Riorges)  
           LARGERON Joëlle (CR4C - BMX)  
           SIGNARBIEUX Philippe (CR4C –Responsable section BMX)  
           THIMEL BLANCHOZ Nathalie (Resp. arbitres BMX Rhône-Alpes)

## B. Retour sur les organisations 2016 (Dardilly, Chabeuil et Gerzat)

### 1 / Evolution des effectifs

	Manche 1	Manche 2	Manche 3
2014	723	662	664
2015	776	758	701
2016	787	747	696

Nous pouvons constater une baisse des effectifs entre la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> manche (environ 100 pilotes).

Les causes peuvent être d'origine géographique ou d'usure (les pilotes se sachant non qualifiés ne se déplacent plus)

### 2 / Qualité des organisations (accueil, circulation, espaces comités, communication, ...)

Bonnes organisations dans l'ensemble.

- 3 / Qualité de la compétition (piste, accès, communication, ...)  
Compétitions de bonne qualité. Gerzat a eu un problème de pluie juste avant la compétition.
- 4 / Timing : le passage des benjamins le samedi a satisfait tout le monde.
- 5 / Cérémonie d'ouverture : elle a été maintenue uniquement lors de la 1<sup>ère</sup> manche et limitée à 30 mn.

### C. Saison 2017

- 1 / La coordinatrice transmettra le timing rapidement aux clubs organisateurs et aux responsables des CRBMX. Un club demande également qu'on lui indique les horaires d'ouverture du site conseillés.
- 2 / Pour la saison 2017, maintenir la cérémonie d'ouverture lors de la 1<sup>ère</sup> manche. Jonathan précise que seule la zone sud-est maintient cette cérémonie.  
A la demande du CR4C, lors de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> manche, 15 mn seront mis à disposition des clubs organisateurs afin de pouvoir mettre en valeur leur structure devant leurs partenaires présents.
- 3 / Présentation des 3 organisations

Ste Maxime (83)	–	08 et 09 avril 2017
Lempdes (63)	–	13 et 14 mai 2017
Roanne/Mably (42)	–	10 et 11 juin 2017
- 4 / Uniformisation des organisations  
Les clubs organisateurs décident d'uniformiser certains points de leur organisation, à savoir :
  - Camping : les emplacements seront fixés à 20 € sur chaque site
  - Vélocistes : les emplacements seront loués à 700 € tout en limitant le nombre
  - Les emplacements de teams : club, comité départemental, comité régional, seront gratuits. Les emplacements de teams privés sont fixés à 100 € pour un 6 m x 3 m.
  - Les emplacements de stands sont fixés à 50 € / m.
  - Les pastilles des essais : comme ces deux dernières années, il est décidé de mutualiser les pastilles des essais afin que celles-ci puissent servir pour les 3 courses. Coût pour chaque club : environ 60 €.
  - Accès zone "chef d'équipe" : un badge sera donné à chaque représentant de comité départemental et de chaque représentant de comité régional. Les comités devront faire une demande en amont, auprès de chaque club organisateur.

### D. Nouveautés 2017

Elisabeth communique à l'assemblée les grandes lignes de la dernière CNBMX qui s'est tenue le 4 février.  
Fin de mandat oblige, la CNBMX n'a pris aucune décision, mais a ouvert des pistes de réflexion qui pourront éventuellement servir à la prochaine commission pour application en 2018.

#### 1 / Réflexion sur les maillots de club

La CN souhaite rappeler que la réglementation générale oblige le port du maillot du club.

Après discussion, les clubs présents sont d'accord pour que l'on rende le port du maillot de club obligatoire, même si les pilotes sont obligés de les payer eux-mêmes.

#### 2 / Réflexion sur l'indemnisation des arbitres

La réflexion a porté sur l'indemnisation des arbitres désignés par les comités régionaux sur les épreuves nationales (Challenges France, Coupe de France, TFBMX et Challenge National/Championnat de France). Afin de ne pas pénaliser un peu plus les clubs organisateurs, le coût serait supporté par les pilotes qui verraient les engagements augmenter d'1 €. Il reste à déterminer le nombre d'arbitres à indemniser car plusieurs postes sont souvent tenus par des membres des clubs organisateurs.

#### 3 / Catégories Cruisers

La CN est favorable pour la création des catégories Cruisers 40/44 et Cruisers 45 et plus. L'application pourrait s'effectuer en 2018, après validation par le Conseil Fédéral.

#### 4 / Quotas des inter-régions

L'inter région nord-ouest a demandé que ses quotas de qualifications pour le TFBMX, le challenge National/Championnat de France soient relevés, car ils ont une augmentation du nombre de pilotes participant aux courses du Challenge France.

La CNBMX avait fait le choix d'un critère sportif en prenant comme base de calcul le nombre de pilotes inscrits chaque année sur la LRP.

La réflexion s'est orientée vers le fait de prendre également en compte le développement de la pratique compétitive. Pour cela, le quota inclurait une valeur à 50 % des effectifs de participation sur les challenges France et une valeur à 50 % des effectifs inscrits sur la LRP.

Ensuite, Jonathan présente les changements qui interviendront pour la saison 2017 (Note aux Clubs BMX 2017) :

- Rappel de la participation obligatoire des pilotes Nationaux aux championnats régionaux pour valider leur sélection au TFBMX ou Challenge National / Championnats de France. Les dérogations sont gérées par les CRBMX.
- Coupe d'Europe : les Boys 9/10 ans seront séparés – Les courses auront lieu sur 2 jours et non plus 3 jours
- Les manches Europe qui auront lieu à Erp et à Sandness sont sur les mêmes dates que des Coupes de France
- Pour le Challenge Européen qui aura lieu à Bordeaux, la France aura droit à 32 pilotes par catégorie (sauf Elites et Juniors)
- Le règlement UCI n'autorise les pédales automatiques qu'à partir de 13 ans (sauf au Challenge Mondial à Rock Hill)
- Le CPP national se tiendra sur 12 manches avec 2 jokers
- Le Time Trial est maintenu au championnat de France Elite
- Les maillots apparentés au maillot de champion de France ou à l'équipe de France seront refusés

## E. Candidatures 2018 et 2019

- Rappel des critères d'attribution décidés en 2013  
Lors de la réunion inter-régions qui s'est tenue en septembre 2013, il avait été décidé que les attributions des courses du Challenge France seraient réalisées en fonction de :

1°/ les deux comités RHA et Provence doivent avoir chacun une manche chaque année. Les trois autres comités se partageant la dernière organisation en fonction des demandes.

2°/ la répartition géographique (en fonction des demandes) doit être prise en compte

3°/ un club ne pourra organiser deux années de suite

- Présentation des candidatures reçues

Pour 2018, 7 clubs ont fait part de leur intention de candidature : Mours, Chabeuil, Ste Victoire, Mozac, Pierrelatte, Montélimar et Gerzat.

A ce jour, seuls 2 clubs ont renvoyé le cahier des charges signé : Mours et Chabeuil.

La candidature de Mours est donc validée.

Elisabeth demande aux responsables de l'Auvergne et de la Provence de prendre contact avec Ste Victoire et Gerzat pour savoir pourquoi les clubs ne sont pas allés au bout de leur intention. La réponse est demandée pour le 1<sup>er</sup> mars dernier délai.

Pour 2019, 3 clubs ont envoyé leur intention de candidatures : Chabeuil, Montélimar et Pierrelatte. Chabeuil a finalisé sa demande avec le retour du cahier des charges.

A noter qu'aucune intention de candidatures des clubs du sud-est concernant les organisations Coupe de France 2018 ou 2019 n'a été reçue à la fédération.

## F. Questions diverses

Georges GARCIA présente le projet « Vélo Passion » programmé pour fin janvier 2018. Ce projet porte sur la création d'un salon du vélo à Avignon en association avec le comité départemental de Cyclisme et où serait inclus plusieurs animations de vélo, dont l'organisation d'un indoor BMX.